

PAEONIA OFFICINALIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Paeonia officinalis* est constituée par la racine fraîche de *Paeonia officinalis* L.

DESCRIPTION DE LA PLANTE

Paeonia officinalis L. est une plante herbacée, vivace par de fortes racines fasciculées et renflées. La tige, d'environ 70 cm de hauteur, robuste, porte de grandes feuilles d'un vert foncé luisant à la face supérieure, divisées en folioles allongées dont les supérieures se rejoignent entre elles à la base.

La fleur, très grande, est solitaire et terminale ; elle possède un calice à 5 sépales herbacés, une corolle de 5 à 10 pétales d'un rose plus ou moins rouge, des étamines en nombre indéfini et 2 à 5 carpelles isolés et pluriovulés.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

La racine fasciculée de *Paeonia officinalis* L. présente de gros renflements fusiformes. Elle mesure en moyenne 15 cm de long ; son diamètre varie entre 5 mm et 15 mm. Elle est blanc violacé à l'intérieur et recouverte d'une mince écorce noirâtre légèrement ridée.

Une coupe transversale révèle un parenchyme cortical amylofère ; le péricycle mou entoure un cylindre central marqué de nombreuses stries radiales. Le bois primaire se trouve au centre. Il existe des macles d'oxalate de calcium.

À l'état frais, la racine exhale une odeur forte et désagréable ; sa saveur est astringente et un peu amère.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de *Paeonia officinalis* est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la racine fraîche de *Paeonia officinalis* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun orangé.

Odeur aromatique caractéristique.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, quelques gouttes de *solution de chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration violet foncé.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'*acide chlorhydrique R* et quelques *cristaux de résorcinol R*. Chauffez à ébullition. Il apparaît une coloration rouge.
- C. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL de *solution cupri-tartrique R*. Chauffez à ébullition. Il se forme un précipité rouille.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des *plaques au gel de silice G R*.

a) Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 40 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 50 volumes de *chloroforme R*, de 40 volumes d'*acétate d'éthyle R* et de 10 volumes d'*acide formique anhydre R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une ou deux bandes brunâtres plus ou moins bien séparées de R_f voisins de 0,20, une bande brunâtre de R_f voisin de 0,35 et deux bandes brunes de R_f voisins de 0,50 et 0,70. Il peut également apparaître une bande verdâtre de R_f voisin de 0,95.

Pulvérisez sur le chromatogramme la solution de *sel de bleu solide B R*. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande rose de R_f voisin de 0,35 et deux bandes orangées de R_f voisins de 0,50 et 0,70.

b) Déposez sur une autre plaque, en bande de 10 mm, 40 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 80 volumes d'*acétate d'éthyle R*, de 10 volumes d'*acide formique anhydre R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Pulvérisez sur le chromatogramme la *solution de vanilline phosphorique R*, puis chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande brun verdâtre de R_f voisin de 0,10, une bande orangée de R_f voisin de 0,20, une bande mauve vif de R_f voisin de 0,45 et une bande rose vif de R_f voisin de 0,90.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.